Sur les traces des Celtes et du Baron Rouge

Entre les vallées de l'Ancre et de la Somme.

L'association "Sur les traces des Celtes" organise chaque année une randonnée entre Ribemont, Heilly, Baizieux et Bresle. En 2018, elle inaugure une nouvelle formule : chaque année une randonnée au départ d'un des 4 villages, et retour au circuit historique la 5e année. Cette randonnée de 11,9 km (+ boucle optionnelle de 2,2 km) part d'Heilly et rejoint Vaux-sur-Somme, où mourut, il y a 100 ans, Manfred von Richthofen, le Baron Rouge.

▲ Difficulté :

🕰 Activité :

m Commune :

& Retour point de départ :

Durée : 4h25 **■** Distance : 14.05km **✓ Dénivelé positif :** 131m **Dénivelé négatif**: 126m

Point haut : 103m Point bas : 32m

Description

Le point de départ est dans le Grand Canal en contrebas de la place du château.

(D/A) Remonter vers la place et la Rue du Prévotier, en direction de Bonnay à l'Ouest, jusqu'à l'abreuvoir.

- (1) Prendre à gauche la Rue du Moulin jusqu'au hameau de Caquevel.
- (2) Poursuivre en face et traverser prudemment la ligne de chemin de fer. Continuer tout droit jusqu'au croisement avec la D120.
- (3) Traverser la D120 et continuer tout droit. Longer le bois Delamotte atteindre le haut de la côte.
- (4) Tourner à gauche puis, 50m plus loin, à droite dans le chemin de terre et poursuivre jusqu'à la route départementale D1.
- (5) Traverser prudemment la D1 et prendre à gauche sur le bas-côté, sur une petite centaine de mètres, jusqu'au chemin rural qui descend vers Vaux.

Tourner à droite et descendre jusqu'à l'église de Vaux-sur-Somme.

- (6) Tourner à droite et longer le trottoir en direction de Corbie jusqu'à la sortie du village. Traverser la D233 et observer l'anamorphose érigée en mémoire de Manfred von Richthofen et le panneau explicatif.
- (7) Repartir dans l'autre sens vers le centre de Vaux.
- (6) En face de l'église, tourner à droite dans la Rue de l'abreuvoir, en direction de Vaire-sous-Corbie jusqu'à la Rue de Sailly. Tourner à gauche et suivre la Rue de Sailly jusqu'au cimetière. Continuer sur la gauche en suivant la route goudronnée jusqu'aux bâtiments agricoles. Traverser prudemment la D233 et tourner à droite ; longer la route sur une centaine de mètres jusqu'au calvaire.
- (8) Prendre la première à gauche, en tournant le dos au calvaire, jusqu'à la première intersection.
- (9) Tourner à droite et remonter la vallée du Bosquet Duval jusqu'à la D1.
- (10) Tourner à gauche et longer la D1 sur 450m.
- (11) Traverser la D1 et emprunter la route qui descend vers Méricourtl'Abbé jusqu'au premier carrefour.

Points de passages

Heilly (80113|80800)

D/A Grand Canal d'Heilly

N 49.951196° / E 2.538683° - alt. 36m - km 0

1 Abreuvoir

Moyenne

Oui

A pied

N 49.950737° / E 2.536633° - alt. 41m - km 0.18

2 Caquevel

N 49.944282° / E 2.538949° - alt. 36m - km 0.95

3 Traversée de la D120

N 49.942° / E 2.540754° - alt. 40m - km 1.24

4 Haut de la cote

N 49.934984° / E 2.544591° - alt. 102m - km 2.1

5 Traversée de la D1

N 49.932143° / E 2.546796° - alt. 101m - km 2.51

🎈 6 Eglise de Vaux-sur-Somme

N 49.921859° / E 2.549208° - alt. 36m - km 3.81

7 Oeuvre commémorative du Baron rouge

N 49.924749° / E 2.542444° - alt. 33m - km 4.45

8 A gauche au Calvaire

N 49.921385° / E 2.558029° - alt. 39m - km 5.95

9 Vers la vallée sèche

N 49.923212° / E 2.554719° - alt. 42m - km 6.27

10 Cote 98

N 49.933482° / E 2.562938° - alt. 95m - km 7.6

11 Traversée de la D1

N 49.932585° / E 2.556753° - alt. 94m - km 8.07

12 - Point de vue sur la Vallée de l'Ancre

N 49.93814° / E 2.557339° - alt. 94m - km 8.7

13 Le tour des étangs de Corbie

N 49.941279° / E 2.531408° - alt. 34m - km 12.43

D/A - Grand Canal de Heilly

N 49.951193° / E 2.538683° - alt. 36m - km 14.05

(12) Tourner à gauche et suivre le chemin de plaine en profitant du panorama sur la basse vallée de l'Ancre, rejoindre le haut de la

côte passé précédemment.

- (4) Redescendre, à droite, vers Heilly en rejoignant à nouveau la D120.
- (3) La traverser avec prudence. Rejoindre l'entrée de Caquevel.
- (2) Ici deux possibilités :
- soit continuer sur la droite, directement vers l'arrivée (option non prise)
- soit tourner à gauche et faire un détour d'environ 2,2 km autour des étangs de Corbie (étangs fédéraux) en veillant à ne pas déranger les pêcheurs.
- (13) La boucle optionnelle passe entre deux étangs puis contourne celui de gauche pour revenir en longeant le talus du chemin de fer. Rejoindre Caquevel.
- (2) Traverser le hameau de Caquevel et continuer par la Rue du Moulin, rejoindre le carrefour de l'abreuvoir.
- (1) Tourner à droite et regagner le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Randonnée facile mais nécessitant de la prudence pour longer et traverser des routes départementales et la ligne de chemin de fer.

NB : lors de la journée du 10 juin 2018 le rendez-vous est fixé place du château à 8h 30, pour les randonneurs et à 10 heures pour les VTT ; le circuit VTT fait 25 km.

Le 10 juin, les deux circuits seront balisés.

Plus d'informations en suivant ce lien.

A proximité

Le château d'Heilly et son grand canal (aujourd'hui asséché), ainsi que l'église, datent du XVIIIe siècle.

(Entre 2 et 4) La randonnée longe le site où était implanté un hôpital de campagne britannique de la Grande Guerre, puis le cimetière "Heilly station cemetery", situés sur le territoire de Méricourt l'Abbé, où reposent près de 3000 soldats du Commonwealth et 83 allemands.

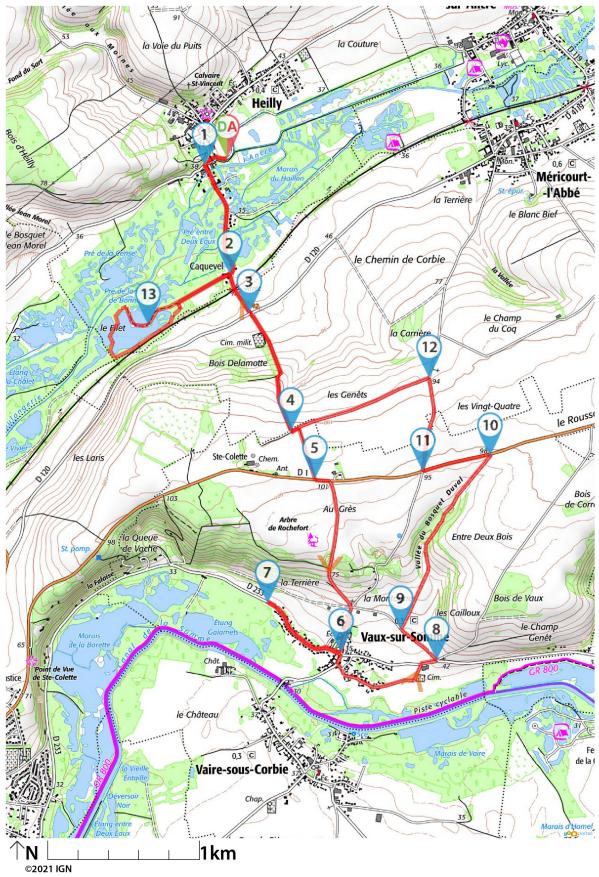
Vaux-sur-Somme conserve la mémoire d'une personnalité allemande de la Grande Guerre, Manfred Von Richthofen, surnommé le Baron Rouge, mort le 21 avril 1918, et enterré après avoir reçu les honneurs par ses adversaires, dans le cimetière de Bertangles. (Entre 4 et 5) Voir à droite, la cheminée de la briqueterie Sainte-Colette et, un peu plus loin, de l'autre côté de la route, le bois de Corbie. C'est à cet endroit que le Baron rouge a atterri en catastrophe après avoir été blessé mortellement par l'artillerie australienne.

(En 7) Observer l'anamorphose, œuvre d'art mémorielle, et le panneau explicatif qui lui sont consacrés.

A proximité du point (2) - sur la gauche au retour - un autre avion, français, est tombé le 20 mai 1940 dans l'étang de Caquevel, à l'entrée d'Heilly. Son pilote, le sous-lieutenant Duchêne-Marulaz, blessé, réussit à sauter en parachute et à être évacué avec des officiers français, avant de redevenir pilote de chasse au sein du Groupe de chasse Lafayette.

Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-traces-des-celtes-et-du-baron-ro/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.